

## AVIS PUBLIC

### ADOPTION DU BUDGET 2020

Est par la présente donné par la soussignée qu'une assemblée extraordinaire publique sera tenue le **lundi 16 décembre 2019 à 19h00**, au lieu habituel des réunions du Conseil municipal.

Au cours de cette assemblée, le **budget 2020** et le **programme triennal 2019-2020-2021** d'immobilisations seront adoptés.

Conformément à l'article 956 du Code municipal, les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Notre-Dame-de-Stanbridge, ce 13<sup>ème</sup> jour de novembre 2019.

*Suzanne Marcoux*, directrice générale

---

## AVIS PUBLIC

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Avis vous est donné par la présente qu'une **séance extraordinaire** du conseil de cette Municipalité est convoquée le **lundi 16 décembre 2019 à 19h30, après l'assemblée d'adoption du budget 2020** à la demande du maire Daniel Tétreault et de la directrice générale Suzanne Marcoux.

Les sujets à être discutés sont :

- 1- Avis de motion et présentation des projets de règlements:
  - sur l'imposition des taxes municipales et le taux d'intérêts applicable pour l'année 2020,
  - sur la compensation à appliquer pour la collecte et le traitement des matières résiduelles 2020;
  - sur la rémunération des élus pour l'année 2020;
- 2- Rémunération 2020 des employés municipaux;
- 3- Tous autres sujets avec l'assentiment de tous.

*Suzanne Marcoux*, directrice générale

Donné le 13 novembre 2019